

LA FEUILLE FIDÉSIENNE

N°9 - avril 2023 - BULLETIN LIBRE D'INFORMATION ET D'OPINIONS EDITE PAR L'ASSOCIATION SainteFoyAvenir - Gratuit

« Notre salut tient à la poésie, à un basculement de priorités.

AMBITION culture(s) en partage

Nos sociétés, nos villes, nos villages se sont largement mondialisées depuis les années 90.

La culture comme bien commun de l'humanité.

En septembre 2022, l'assemblée des nations unies a adopté une Déclaration intitulée : « **Un objectif culture est essentiel pour notre avenir** ». Ce texte affirme pour la première fois au niveau international que **la culture est un « bien commun mondial »** et doit être considérée comme un objectif spécifique à part entière dans ses prochains Objectifs de développement durable.

Ce bien immatériel englobe l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre.

À Ste Foy nous rêvons d'une grande fête fidésienne annuelle, inter-quartiers, pour partager nos divers talents artistiques et culturels. Oui, la culture doit nous permettre l'ouverture aux autres et le partage de savoirs, savoirs - être et savoirs - faire qui nous constituent dans notre diversité.

FRATERNITE: un devoir

C'est une valeur d'abord rencontrée au sein de la famille reposant sur la connivence, l'échange, la solidarité. Elle permet de progresser sur le chemin de la vie basée sur une égalité entre plusieurs « je » qui construisent ensemble un « nous ».

Notre République nous appelle à ce même idéal, à sortir de l'isolement, de l'égoïsme. C'est une nécessité dans cette période de crises multiples : tendre la main pour demander ou apporter de l'aide, se retrouver pour échanger et bâtir dans la chaleur des futurs communs. Une nécessité pour éviter de s'enfermer dans son milieu social, bardé de certitudes, citadelle de défiance et d'arrogance. La fraternité c'est accepté de découvrir d'autres points de vue. Cette valeur permet de débattre des situations, de trancher les désaccords.

Une nécessité non réalisée à ce jour dans la conduite de la chose publique au niveau local.

Où ont été consultés les Fidésiens à propos de la fermeture de l'école maternelle Louise Chassagne ? ou de la diminution des horaires de nos bibliothèques (Gravière et Senghor)?

En conséquence, rejoignons les collectifs d'intérêt pour retrouver dans la chaleur de la fraternité l'énergie de rebâtir ensemble.

EDITORIAL : AGIR pour préserver nos bien communs

Nous avons choisi, pour cette 9^{ème} édition de la Feuille fidésienne, de nous intéresser à ces biens qui nous apparaissent désormais essentiels et qu'il nous faut apprendre à **partager équitablement** ; ceux que nous appelons « **nos biens communs** ». Ce sont **nos ressources naturelles** : l'eau, l'air, les sols, la biodiversité, ... **nos gouvernances** économiques, foncières, environnementales, sociales, ... mais aussi **nos institutions** pour l'éducation, la culture, la justice, la santé, ... fondées sur **nos valeurs démocratiques républicaines**, dont la **fraternité** est la majeure, la plus exigeante pour chacun(e) d'entre nous. Elle signifie ce devoir en humanité que nous avons à assumer les un(e)s envers les autres. A la base de toutes les spiritualités : « *Fais à autrui tout le bien que tu voudrais qu'il fasse pour toi* ». C'est cette valeur essentielle qui oriente nos choix pour l'indispensable transformation écologique de nos sociétés contemporaines.

Une Feuille particulière donc où l'on jette un autre regard sur l'essentiel, où l'on questionne comment articuler notre devise « Liberté, égalité, **fraternité** » aux enjeux vitaux, environnementaux et sociaux, d'aujourd'hui.

LA FEUILLE CROQUANTE



Lecture énergisante

Gouverneurs de la rosée de Jacques Roumain.

Œuvre majeure du romancier haïtien Jacques Roumain (1907-1944), poète, ethnologue, homme politique, et insatiable militant pour la justice sociale, cet ouvrage est une ode à l'écologisme et à la fraternité. Magnifique roman sur la nécessité d'avancer ensemble pour atteindre le bien commun.



Nous ne sommes pas venus en ce monde pour produire et consommer. » — Cyril DION.

EAU = Patrimoine Vital de l'Humanité

Anne Gosperrin est la vice-présidente de la métropole de Lyon à l'eau et à l'assainissement.

1- Pourquoi définir l'eau comme un bien commun ?

Plus qu'un bien commun, l'eau est un patrimoine commun vital de l'humanité et de l'ensemble du vivant. Or, à l'échelle mondiale, la ressource en eau est en passe de devenir une manne financière, comme le pétrole ou le blé. En Australie ou aux Etats-Unis, l'eau est entrée sur les marchés spéculatifs qui mettent en difficultés des agriculteurs, des communes et leurs habitants, sur fond de changement climatique.

Ce qui se joue, c'est l'avenir des conditions de vie pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens de ce monde, et nous mesurons actuellement en France que nous ne serons pas épargnés par la raréfaction de la ressource. Dès lors, il n'y a que deux options : soit l'eau est une marchandise dont les profits vont enrichir des intérêts privés, soit l'eau est considérée comme un droit humain géré et préservé dans l'intérêt général.

2- Quelles actions mène la Métropole pour la préservation, le partage et l'accès à l'eau pour toutes et tous ?

La Métropole de Lyon a fait de la préservation de l'eau une priorité du mandat. La première grande décision a été le passage en gestion publique du service de l'eau potable. C'est chose faite, le 1er janvier 2023, **Eau du Grand-Lyon**, géré en délégation de service public par Véolia, est devenu la régie Eau publique du Grand-Lyon. Ce choix répond à la nécessité de garantir sur le long terme un service public de l'eau potable de qualité pour les Grands Lyonnais, en assurant la transparence de sa gestion, et en s'appuyant sur une implication forte des usagers.

D'autres politiques publiques ont été mises en œuvre depuis le début du mandat comme la stratégie « Ville perméable ». Elle vise à désimperméabiliser les sols, permettre l'infiltration de l'eau là où elle tombe, réduire les ruissellements et les inondations, mieux irriguer la végétation et limiter les îlots de chaleur en ville.

3- Que peut faire un usager consommateur d'eau pour la qualité et le partage de cette ressource ?

Nous pouvons toutes et tous contribuer à la préservation de l'eau. En premier lieu en prenant conscience de sa fragilité, de sa raréfaction et de l'impact de nos usages. Nos consommations « cachées » sont également très importantes, c'est ce qu'on appelle l'empreinte eau (alimentation, vêtements, etc...). Une meilleure connaissance des quantités d'eau nécessaires pour fabriquer les produits que nous utilisons, mangeons, consommons, peut nous aider à en réduire nos impacts sur les ressources en eau.

4- Quelles actions sont possibles au niveau communal ?

La Ville perméable permet, par des solutions fondées sur la nature, d'agir dans toutes les communes (cours d'école, espaces et bâtiments publics, voiries) pour réinfiltrer les eaux pluviales. La métropole les accompagne dans la mise en œuvre et elles peuvent bénéficier de subventions de l'Agence de l'eau pour leurs projets.

Elles peuvent également agir en réduisant leurs consommations dans les espaces verts, en récupérant l'eau pour les bâtiments publics, en informant mieux les habitants, notamment lors des arrêtés sécheresse.



L'IMAGE QUI PARLE D'ELLE-MEME

La restauration de l'aqueduc : inachevée pour combien d'années encore ?



BREVE de l'éducation

L'éducation de qualité fait partie des objectifs de développement durable de l'UNESCO depuis 2017. Alors qu'à Ste Foy lès Lyon, pas de **projet éducatif** travaillé avec les parents d'élèves et une recomposition des écoles à huis clos.

La stratégie foncière prévaut sur les enjeux éducatifs. **Nous demandons que s'ouvre d'urgence une concertation avec les habitants du quartier Provinces - Chavril** pour garantir une éducation de qualité pour leurs enfants.